

Face à la circulation de variants du coronavirus, plus contagieux, le Haut conseil de la santé publique fait un point concernant les masques grand public en tissu : il recommande d'éviter certains masques, notamment les masques en tissu de catégorie 2 et les masques artisanaux mais préconise plutôt l'usage de masques industriels de catégorie 1.

epitact®
Le soin est toujours présent.

**INFORMATION IMPORTANTE
CONCERNANT LES MASQUES
EPITACT® 50 LAVAGES**

Les masques EPITACT® 50 lavages qui avaient été étiquetés UNS2
répondent aux exigences* de la catégorie 1.

Vous pouvez donc continuer à les utiliser en toute sécurité.



* Pour rappel, pour être en catégorie 1 (UNS1), un masque barrière doit présenter entre autres une efficacité de filtration des particules de 3 µm strictement supérieure à 90 %. Entre 70% et 90% de filtration, le matériau est classé en catégorie UNS2. Avec un résultat de filtration égal à 90 %, les masques grand public EPITACT® 50 lavages, avaient été classés en juillet 2020 en catégorie UNS 2.

MADE IN
FRANCE



Pour affiner ce résultat, le fournisseur français de nos tissus a lancé en novembre dernier des essais complémentaires auprès de l'IFTH (laboratoire référence par la DGE). Ils ont donc été réalisés sur les matériaux utilisés pour la confection des masques grand public EPITACT®. Ces tests montrent une efficacité de filtration égale à 91% après 50 lavages (se référer au rapport de test IFTH 20-02994, du 24/11/2020). Les matériaux utilisés dans les masques barrières EPITACT® passent donc en catégorie UNS 1 après 50 lavages.